



DETOURNEMENT D'ATTENTION : RESTRUCTURATION OU EROSION DES EFFECTIFS ???

Projet Colisée

Le projet Colisée est la construction d'un nouveau bâtiment de pièces de rechange avec une grande partie automatisée.

Le bâtiment Colisée d'une surface totale de 46000 m² sera constitué de :

- 29000 m² de stockage conventionnel
- Un magasin automatisé de 3000 m² pour les petites pièces
- Une cellule pour les matières dangereuses et batteries de 1000 m²
- 13000 m² d'atelier
- 3800 m² de bureaux, comprenant les locaux sociaux et le restaurant
- Un parking de 400 places

Colisée sera 100% CO2 neutre avec une installation 100% électrique comprenant les chauffages et la charge des engins de manutention. L'Électricité sera produite par des panneaux solaires pour les besoins du bâtiment Colisée, mais aussi pour d'autres bâtiments du site de Lyon.

Le point négatif de ce projet est l'impact social avec 113 suppressions de poste (104 opérateurs et 9 profils tertiaires). La direction rassure en disant que ce seront des départs naturels et la réduction de recours à des intérimaires. Si les départs naturels ne suffisent pas, des mobilités internes seraient envisagées.

Pour **Sud Solidaires**, ça reste des suppressions de postes malgré tout !!!

L'horaire 2x8 va être généralisé, ce qui fait que les 99 opérateurs en journée, les 11 opérateurs en décalés matin et soir et les 10 opérateurs de nuit seront concernés par ce changement d'horaire.

Projet Convergence

Le projet convergence consiste à transférer l'usine ponts et essieux sur le site de l'usine moteurs à Vénissieux.

Ce projet va réduire les effectifs des cols blancs (ATAM/Cadres) avec 19 personnes en moins. Pour les cols bleus (ouvriers), l'information est programmée au mois de septembre 2024.

Sud Solidaires restera vigilant quant à cette nouvelle organisation et dénonce une érosion des effectifs, car pour nous ils est hors de question que les salariés trinquent une fois de plus à cause des choix de la direction, l'effectif intérimaire en premier lieu.

La direction se plaît à utiliser le terme de réorganisation/restructuration et met en avant une réduction des postes et non des effectifs, la réalité est toute autre.

Les contrats des intérimaires ne seront pas reconduits et les personnes concernées par les 19 postes supprimés (col blanc) à convergence, sont inquiets pour leur emploi.



Appli sud

La charge de travail qui incombait au personnel travaillant sur les postes supprimés va être redistribuée, sans parler des risques psychosociaux et de la charge cognitive qu'ils vont devoir supporter.

Aujourd'hui l'entreprise travaille sur les RPS, sur la prévention de la sécurité et de la santé mentale, mais si ces nouveaux sujets viennent intégrer nos processus, c'est bien qu'il y a un malaise en amont.

Nous attendons le deuxième volet qui concerne les cols bleus,

SOYONS VIGILANTS ET RESTONS UNIS LORS DE LA PRESENTATION DES COLS BLEUS AU MOIS DE SEPTEMBRE.



Ne vous laissez pas enfumer !!!!

Le 22 avril 2024